TURKEY FARMERS OF CANADA®
LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA[MD]

2020

RAPPORT ANNUEL

l'Office Canadien de Commercialisation du Dindon
(f.a.s.n les Éleveurs de Dindon du Canada)

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Le quarante-septième Rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation à la ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres des Éleveurs de dindon du Canada.

7145, avenue West Credit, Bâtiment 1, bureau 202,
Mississauga (Ontario) L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Téléc. : 905-812-9326

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca
facebook.com/CanadianTurkey
twitter.com/Cdn_Turkey
twitter.com/TurkeyFarmersCa
pinterest.ca/canadianturkey
instagram.com/canadianturkey

TABLE DES **MATIÈRES**

Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada	4
Message du président	6
Conseil d'administration	7
Message du directeur exécutif	9
Personnel des ÉDC	11
Partenariats, adhésions, nominations	12
Campagne nationale de commercialisation	14
Sensibilisation des consommateurs	17
Promotion auprès du gouvernement et défense de l'industrie	18
Recherche et sciences	20
Politique et commerce	24
Données sur l'industrie du dindon	27
États financiers	31

AU SUJET DES **ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA**

POUR LE BIEN DES ÉLEVAGES ET AU-DELÀ

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent les plus de 500 éleveurs de dindon du Canada. Créé en 1974 sous le régime de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)*, l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et administre le système de gestion de l'offre pour le dindon au Canada.

Conformément à la Proclamation fédérale, le conseil d'administration des ÉDC fixe les volumes de production nationale de dindon en tenant compte de l'activité du marché, des prévisions relatives aux marchés, ainsi que des attentes à l'égard des importations et des marchés des protéines concurrentes pour que les consommateurs aient accès à une offre sûre de produits canadiens de dindon de qualité et que les éleveurs tirent un juste revenu de leurs investissements.

Le Conseil donne des instructions au personnel du bureau national et prend également des décisions sur les questions de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien, afin de promouvoir davantage le dynamisme, l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de la production et de la commercialisation du dindon (conformément à l'article 21 de la *LOPA*).

Les activités des ÉDC sont financées par les redevances sur les volumes de production qui sont perçues sur chaque kilogramme de dindon commercialisé.

L'Office rend compte à ses membres et à ses partenaires, et fait rapport annuellement au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que du Conseil des produits agricoles du Canada.

LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES

MISSION ET POUVOIRS

Art. 21. Un office a pour mission :

1) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité;

2) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

NOTRE VISION

Les Éleveurs de dindon du Canada sont connus pour collaborer avec toutes les parties prenantes en vue de créer une industrie du dindon durable garantissant aux Canadiens un choix d'aliments sains toute l'année.

NOTRE MISSION

Promouvoir la recherche, la divulgation des connaissances, l'efficacité et la conscience des consommateurs — la pierre angulaire d'une industrie canadienne du dindon prospère — afin de contribuer au bien-être des éleveurs, des transformateurs, de l'industrie et de ses partenaires.

NOS VALEURS

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'article 21 de la *Loi sur les offices des produits agricoles,* croient en ce qui suit :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- un modèle économique concurrentiel et rentable qui profite aux producteurs de tout le Canada;
- la transparence des pratiques de gestion agricole qui respectent les normes les plus strictes de santé, sécurité et bien-être des animaux;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- la satisfaction des attentes changeantes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité supérieure à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et qui apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.

Les activités économiques liées à l'industrie du dindon au Canada se chiffrent chaque année à 4 milliards de dollars, et signifient plus de 16 000 emplois dans les régions rurales et urbaines. L'industrie du dindon fournit également un apport de plus de 1,2 milliard de dollars au produit intérieur brut (PIB) du Canada et génère 400 millions de dollars de ventes agricoles annuelles.

MESSAGE DU **PRÉSIDENT**

L'année 2020 que nous n'aurions jamais pu prédire s'inscrira dans l'histoire. L'industrie du dindon a fait face à de grands défis, tout comme l'ensemble du secteur alimentaire et agricole. Cette période sans précédent a entraîné des difficultés partout au pays, un changement mondial dans la façon dont nous menons nos activités et communiquons, et des pressions sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire comme on n'en avait pas vu de mémoire récente.

Pour ce qui est de l'industrie du dindon, nous avons constaté une augmentation initiale des ventes à la suite d'une pandémie, suivie d'une forte baisse des ventes aux comptoirs de restauration et de charcuterie à service complet. Pâques s'est révélé meilleur que prévu pour les ventes d'oiseaux entiers, mais cela n'a pas suffi à compenser d'autres pertes. Nous avons pris la décision difficile de réduire la production en 2020 pour répondre directement aux défis causés par la pandémie. C'était dur pour les éleveurs de dindon et cela n'a pas été pris à la légère, mais il fallait agir.

Compte tenu du déclin global attribuable à la pandémie, les saisons des Fêtes ont été positives pour le dindon, les ventes d'oiseaux entiers ayant augmenté par rapport à Pâques et à l'Action de grâces de 2019. Je suis encouragé. Les Canadiens continuent de célébrer les Fêtes de façon traditionnelle avec le dindon, bien qu'elles aient été différentes cette année avec de petits rassemblements à la maison.

Après un bon début en 2019, la campagne de marketing nationale Pensons Dindon a connu un changement de tactiques en réponse à la pandémie. Je suis très heureux des résultats positifs de cette année et des messages solides qui font la promotion du dindon aux Canadiens.

Bien que la COVID-19 ait exigé beaucoup d'attention cette année, nous avons également continué de faire du lobbying, de concert avec les trois autres organismes avicoles, pour obtenir les fonds d'atténuation des échanges promis en raison des concessions accordées au marché intérieur dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et de l'Accord Canada – États-Unis–Mexique (ACEUM). J'ai été heureux de l'annonce faite par le gouvernement fédéral le 28 novembre 2020 concernant le financement du développement des marchés et de l'investissement dans le cadre du PTPGP, et nous avons hâte de connaître les particularités de ces programmes en 2021. J'ai également été encouragé par l'engagement réaffirmé de ne pas négocier notre secteur dans le cadre d'accords commerciaux futurs. Nous n'oublierons pas

l'ACEUM et maintiendrons la pression au cours de la prochaine année.

L'examen de la Politique nationale d'allocation s'est également poursuivi jusqu'en 2020, avec les complications de la pandémie, ce qui a rendu les délibérations importantes plus difficiles que la normale. La politique d'allocation actuelle est en suspens, car l'examen complet se poursuivra jusqu'en 2021. L'examen de la politique est exhaustif et nous remercions tous ceux qui ont travaillé fort jusqu'à maintenant au processus et à la recherche d'un consensus.

Nous irons de l'avant et sortirons d'une année difficile. Le moment est venu de poursuivre sur la lancée de la campagne Pensez Dindon. Nous avons vu notre système de commercialisation relever les défis uniques posés par la pandémie. Prouver que notre secteur est solide. Les ÉDC continueront de montrer les avantages du dindon aux consommateurs canadiens. La production augmente à mesure que la situation pandémique s'améliore et que la demande croît, et je suis optimiste pour notre industrie.

Je tiens à souligner le travail acharné et le dévouement du conseil d'administration, des offices provinciaux, du personnel des ÉDC et des partenaires de notre industrie durant cette année difficile. Vous avez tous joué un rôle important dans notre industrie et ce fut un plaisir de collaborer avec chacun d'entre vous.

Le tout respectueusement soumis.

DARREN FERENCE
Président

COMITÉ EXÉCUTIF

Darren Ference
Président
Alberta

Calvin McBain
Vice-président
Québec

Brian Ricker
Membre exécutif
Ontario

CONSEIL D'ADMINISTRATION

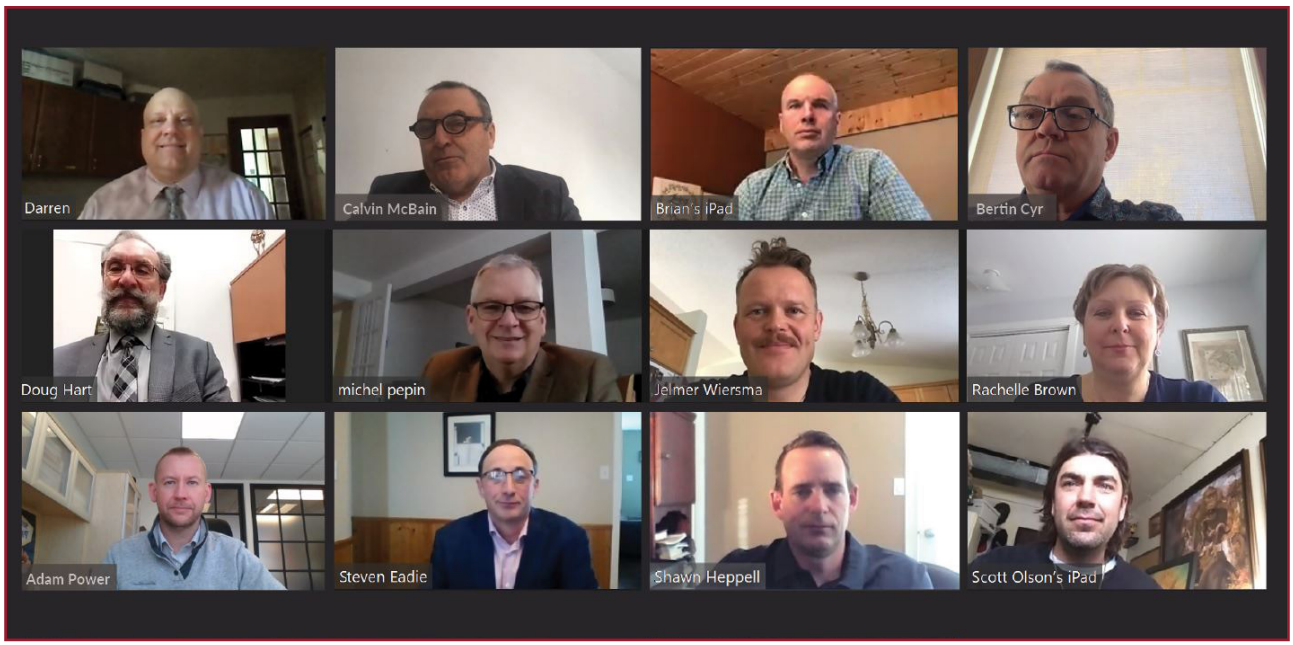

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Darren Ference – Alberta
Calvin McBain – Québec
Brian Ricker – Ontario
Shawn Heppell – Colombie-Britannique
Jelmer Wiersma – Saskatchewan
Rachelle Brown – Manitoba
Bertin Cyr – Nouveau-Brunswick
Steven Eadie – Nouvelle-Écosse
Doug Hart – CCTOV
Michel Pépin – CCTOV
Adam Power – ACSV

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Debbie Etsell - Colombie-Britannique
Scott Olson - Alberta
David Mandel - Alberta
Todd Clarke - Saskatchewan
Aaron Janzen - Saskatchewan
Mike Reimer - Manitoba
Matt Steele - Ontario
Jennifer Paquet - Québec
Joshua Hayes - Nouveau-Brunswick
Hugo Therrien - Nouveau-Brunswick
Marc Sproule - Nouvelle-Écosse
Darcy Ballance - CCTOV
Tony Tavares - CCTOV
Nik Zylstra - ACSV

EDC

COMITÉ DES NOMINATIONS

- Steven Eadie, administrateur (TFNS)
- Jelmer Wiersma, administrateur (TFS)
- Rachelle Brown, administratrice (MTP)

MESSAGE DU **DIRECTEUR EXÉCUTIF**

Le Rapport annuel 2020 des Éleveurs de dindon du Canada résume les activités des membres des ÉDC au cours d'une année unique et sans précédent, pour des raisons que tout le monde comprend.

Je lève mon chapeau à nos collègues de chaque office provincial et de chaque association de transformation, ainsi qu'à chacun des administrateurs et administrateurs suppléants des ÉDC, car la transition vers la conduite virtuelle de nos activités a été amorcée instantanément et harmonieusement compte tenu des circonstances. Je tiens à remercier tout particulièrement mes collègues du bureau des ÉDC pour la façon dont ils ont facilité la transition pour les ÉDC, ainsi que pour la façon dont ils se sont acquittés de leurs responsabilités envers les ÉDC tout en travaillant à distance.

Le message du président et le contenu du rapport annuel 2020 portent sur les détails des activités des ÉDC au cours de l'année. Les dernières années ont été particulièrement difficiles pour tous les intervenants du secteur du dindon, comme l'indiquent clairement les analyses du marché préparées et présentées au cours de 2020. Les réductions de volume et les pressions exercées sur les prix au cours des trois et quatre dernières années ont été exacerbées par l'incertitude créée par la COVID-19. Selon la plupart des intervenants, le dernier semestre de 2020 a permis d'améliorer la situation du marché. De toute évidence, il faut maintenir cette trajectoire. Pour l'ensemble des ÉDC, il faudra absolument garder à l'esprit le mandat énoncé dans la Loi sur les offices des produits agricoles et les engagements de l'Accord fédéral-provincial, en utilisant ces dispositions comme boussole pour l'avenir.

De nombreuses organisations ont tiré un certain nombre de leçons au cours de 2020. Tout d'abord, nous avons vu à quel point la chaîne d'approvisionnement alimentaire peut être malléable, mais fragile. Notre secteur n'est pas différent. Une interruption des activités à l'usine peut avoir des conséquences coûteuses importantes. Le fait qu'il n'y ait pas eu plus de perturbations que ce que nous avons connu ne signifie pas qu'il n'y a pas eu plus de problèmes évités de justesse. Les secteurs avicoles et les groupes de transformation ont travaillé en tandem et avec le gouvernement fédéral, au début de la pandémie, pour être prêts à faire face aux inconnues. La chaîne d'approvisionnement

du dindon a été interrompue, mais les coûts de ces interruptions ont été faibles comparativement à ce qu'ils auraient pu être, et ce, grâce à la collaboration entre les agriculteurs et les usines et à l'intérieur du secteur, et au personnel d'usine qui travaille dans des circonstances difficiles. Au fur et à mesure que la situation reviendra à la normale durant le reste de 2021, les leçons de 2020 devront être prises en compte et intégrées au processus de planification.

La dernière année a été difficile pour de nombreuses familles canadiennes, dont bon nombre ont subi des pertes variées et importantes. Après réflexion et rétrospectivement, je crois que nous avons de la chance de faire partie de cette industrie, même en tenant compte des difficultés des trois ou quatre dernières années dans le secteur.

L'une des pertes que nous avons subies en décembre 2020 a été le décès de notre estimé collègue et bon ami, Vic Redekop, de la Colombie-Britannique. Vic a été administrateur suppléant et directeur aux ÉDC pendant un certain nombre d'années avant de prendre sa retraite au milieu de 2019. Ses interventions réfléchies étaient appréciées à la table des ÉDC et dans les divers comités auxquels il a participé dans l'exercice de ses fonctions aux ÉDC. Nous voulions reconnaître officiellement la contribution de Vic aux ÉDC et au secteur en général dans le contexte du rapport annuel. Ses conseils nous manqueront.

Au nom de mes collègues du bureau, je souhaite bonne chance aux membres pour l'année à venir. Nous sommes heureux de travailler avec vous et pour vous.

Le tout respectueusement soumis.

PHIL BOYD
Directeur exécutif

PERSONNEL DES ÉDC

Phil Boyd
Directeur exécutif

Adriana Goldman
Directrice — Services des ÉDC

Sateesh Ramkissoonsingh
Directeur — Politiques et commerce

John Sheldon
Directeur — Information sur les marchés

Maegan MacKimmie
Directrice — Communications ÉDC

Malenka Georgiou
Directrice adjointe — Affaires techniques,
Programmes à la ferme,
Vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Caroline Gonano
Directrice adjointe — Affaires techniques,
sciences et réglementation,
Vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Elise Mereweather
Administratrice des politiques et des données

Barb Weston
Administratrice des finances

Lorna Morris
Administratrice des services à la direction

Cathy Lane
Administratrice des services des ÉDC

Janice Height
Directrice — Campagne nationale de commercialisation
et partenariats de la marque

COMITÉ DES GÉRANTS

Sonya Lorette
(Nouvelle-Écosse)

Louis Martin/
Kevin Godin
(Nouveau-Brunswick)

Marie-Ève Tremblay/
Richelle Fortin
(Québec)

Ryan Brown/
Jon-Michael Falconer
(Ontario)

Helga Wheddon
(Manitoba)

Cinthya Wiersma/
Michelle Alting-Mees
(Saskatchewan)

Cara Prout
(Alberta)

Michel Benoit
(Colombie-Britannique)

PARTENARIATS, ADHÉSIONS, **NOMINATIONS**

Adhésions, Partenariats

- Advancing Women in Agriculture
- Conseil des 4-H du Canada
- Coalition canadienne pour la santé des animaux
- Temple canadien de la renommée agricole
- Centre canadien pour l'intégrité des aliments
- Fédération canadienne de l'agriculture
- Fédération canadienne des épiciers indépendants
- Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles
- Conseil de recherches avicoles du Canada
- Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments
- Association canadienne des surtransformateurs de volaille
- Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage
- National Turkey Federation (États-Unis)
- Poultry Industry Council
- Restaurants Canada
- Office des ressources et de la recherche du dindon

Nominations externes

Fédération canadienne de l'agriculture
- Brian Ricker, administrateur
- Steven Eadie, administrateur suppléant

Comité consultatif sur la biosécurité aviaire
- Nomination en attente au besoin

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
- Lori Ansems, administratrice

Conseil de recherches avicoles du Canada
- Steven Eadie, directeur des ÉDC, vice-président

Groupe de travail sur la capture et le transport de la volaille pour l'examen du Code de transport
- Brian Ricker

Comité technique du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons
- Lori Ansems

> Les éleveurs de dindons canadiens prennent bien soin de traiter leurs dindons d'une manière exempte de cruauté, tout en fournissant aux consommateurs des aliments salubres et de haute qualité.

CAMPAGNE NATIONALE **DE COMMERCIALISATION**

BILAN DE LA CAMPAGNE 2020 « THINK TURKEY™/PENSEZ DINDON^MC »

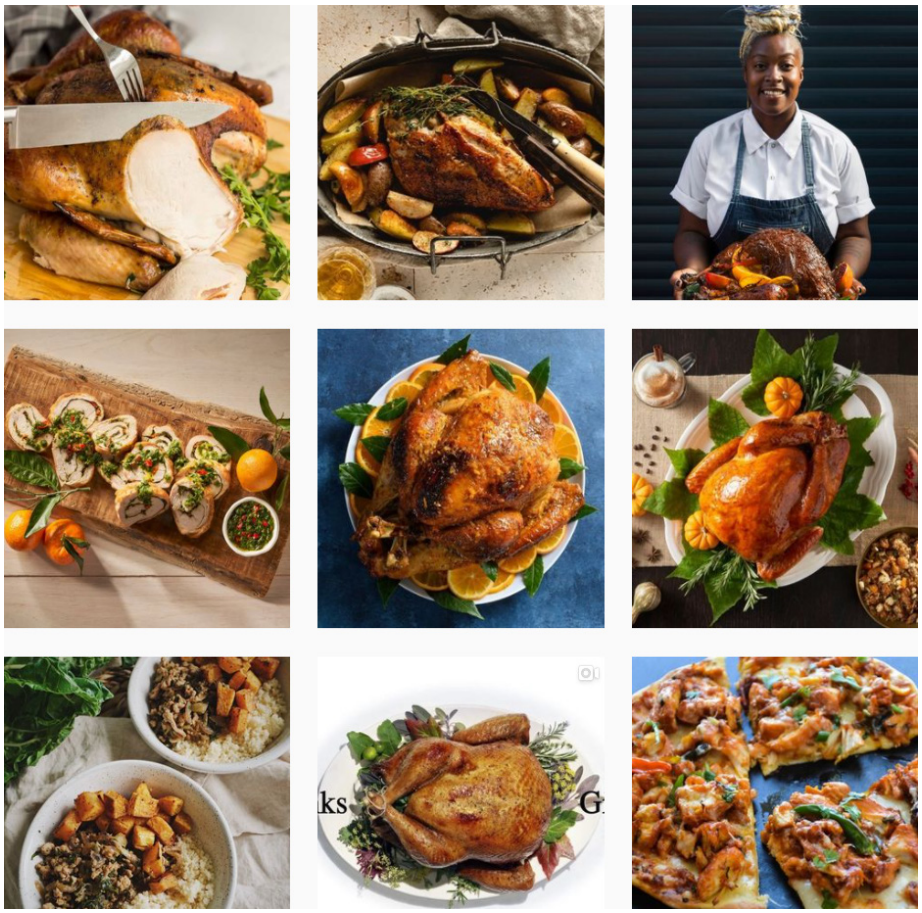

Au cours de la deuxième année de la campagne « Think Turkey/Pensez Dindon », les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC), le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles et les membres du secteur de la transformation primaire du dindon ont créé un plus grand nombre de produits entièrement intégrés, une campagne de commercialisation bilingue visant à garder le dindon à l'esprit des consommateurs canadiens tout au long de l'année — tous les jours et pendant les Fêtes.

La pandémie de COVID-19 a dominé le cycle des nouvelles et la vie des Canadiens en 2020. La campagne Pensez Dindon a réagi en adaptant les messages aux défis affrontés par les Canadiens, tout en présentant le dindon comme une protéine de choix pour les Canadiens qui préparent maintenant la plupart des repas à la maison. Les ambassadeurs influents de Pensez Dindon ont joué un rôle clé en humanisant la campagne et en partageant des recettes de dindon et des conseils pour manger des repas frais en semaine, tout en proposant des idées de repas des Fêtes à plus petite échelle.

En 2020, la publicité a occupé une place importante, de la télévision nationale aux panneaux d'affichage. En avril 2020, Pensez Dindon a lancé la campagne créative « What You Really Want Turkey/C'est Donc Bon Du Dindon » et a produit trois nouvelles capsules télévisées. Les publicités

à la télévision, sur Facebook et sur YouTube ont été très populaires.

En juillet, lorsque la circulation automobile et piétonnière a de nouveau augmenté, Pensons Dindon a lancé une vaste campagne d'affichage extérieur dans de grandes villes du pays, en anglais et en français. Les annonces portaient le slogan suivant : « What you really want is turkey » et « C'est donc bon du dindon », aux côtés de trois plats différents, soit un burger juteux, un sauté et un kebab. Les publicités en extérieur ont donné de très bons résultats avec un dépassement du nombre d'expositions.

La publicité télévisée est revenue à l'automne avec la diffusion commerciale du manifeste durant les émissions télévisées aux heures de grande écoute à l'approche de l'Action de grâces et sur les principaux réseaux allant de la SRC au W Network en décembre.

Pensons Dindon a travaillé avec de nombreux influenceurs canadiens, anglophones et francophones, cuisiniers professionnels et amateurs, pour promouvoir le dindon comme une protéine polyvalente et délicieuse dans les plats de nombreuses cultures et cuisines.

Comme les Canadiens passent plus de temps à la maison et en ligne en 2020, les éléments numériques de la campagne ont été plus cruciaux que jamais. Les médias sociaux du dindon canadien ont été extrêmement actifs et ont connu une croissance considérable des abonnés cette année. Les médias sociaux ont mis en évidence le contenu de recettes créé par les partenaires influents de Pensons Dindon. Le bulletin mensuel « Pensons Dindon/Pensez dindon » présentant des prix thématiques, du contenu alimentaire pertinent et des nouvelles de la campagne publicitaire ont été diffusés en anglais et en français.

La deuxième année de la campagne Think Turkey/Pensez Dindon a produit plus de 672 millions expositions à la campagne publicitaire.

LE PROJET DINDONS

LE PROJET DINDONS
Des éleveurs et transformateurs de dindon du Canada

En avril, Pensons Dindon a lancé le Projet Dindons, l'organe de bienfaisance du secteur du dindon qui donne de la nourriture et des fonds, en réponse directe à la pandémie. La première année, le Projet Dindons a permis de recueillir plus de 239 000 $ et de faire don de 2 712 dindons à l'échelle nationale grâce à la générosité de l'industrie.

Parmi les principaux dons, mentionnons un don initial de 50 000 $ à Jeunesse, j'écoute, qui a connu une augmentation de 400 % du nombre d'appels et de messages textes depuis le début de la pandémie. Un montant de 25 000 $ a également été attribué pour le lancement de groupes et d'organisations qui luttent contre l'insécurité alimentaire partout au pays. Puis, à la fin de mai, le Projet Dindons a annoncé un deuxième don de 80 000 $ à Jeunesse, j'écoute et aux 4-H du Canada pour appuyer leur travail conjoint visant à aider les jeunes Canadiens dans les collectivités rurales aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Le Projet Dindons continuera de trouver des moyens de renforcer les initiatives communautaires locales, provinciales et nationales en 2021 et au-delà.

EDC

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR LA COMMERCIALISATION

- Debbie Etsell (C.-B.)
- Scott Olson (Alb.)
- Emily Haramule (Ont.)
- Me Marie–Hélène Jutras (Qc)
- Doug Hart (CCTOV)
- Tony Tavares (CCTOV)
- Julie-Maude Vidal (CCTOV)
- Nicolas Paillat (CCTOV)
- Adam Power (ACSV)
- Personnel des ÉDC

SENSIBILISATION **DES CONSOMMATEURS**

LA VEDETTE DU REPAS : LE DINDON

En 2020, les efforts de sensibilisation des consommateurs se sont concentrés sur les communautés asiatiques et sud-asiatiques, les deux plus grandes communautés en croissance au Canada.

Une partie de la stratégie a consisté à faire passer des messages par l'entremise d'influenceurs (blogueurs) du domaine de l'alimentation judicieusement sélectionnés parmi les communautés asiatiques ou sud-asiatiques, et par l'entremise des médias sociaux partout au Canada. Les messages des blogueurs ainsi que les recettes sont promus par la diffusion du contenu sur les plateformes de médias sociaux (Facebook) de Dindon canadien et sur les sites des influenceurs (blogueurs) en 2020.

Cette approche à plusieurs niveaux comprenait des thèmes sur les vacances en Asie, en Asie du Sud et au Canada, les célébrations familiales et la planification des repas de tous les jours. L'accent a été mis sur le fait que la viande de dinde est la protéine saine de choix qui peut s'adapter à n'importe quelle saveur.

Les objectifs de ce programme étaient de soutenir la campagne nationale Pensons Dindon et d'informer les abonnés des médias sociaux sur les raisons pour lesquelles le dindon canadien est un choix savoureux, nutritif et polyvalent.

PARTENARIATS ET PROMOTIONS

Troisième année du partenariat entre HelloFresh et Chefs Plate

Le partenariat des Éleveurs de dindon du Canada avec HelloFresh et Chefs Plate s'est poursuivi pour la troisième année jusqu'en 2020, mettant en vedette notre marque visant les consommateurs *dindon élevé au canada*MC sur chaque emballage de dindon inclus dans une boîte-repas.

Les services de livraison de boîtes-repas des deux entreprises ont connu une demande et une croissance sans précédent en raison des mesures de confinement liées à la COVID-19 et du désir des consommateurs de recevoir des repas. Par conséquent, la dinde comme ingrédient de la boîte à repas a aussi connu une croissance exponentielle.

PROMOTION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT **ET COMMUNICATIONS DES ÉDC**

TRAVAILLER AVEC LES DÉCIDEURS

Un rôle important des ÉDC consiste à établir un dialogue continu avec les représentants gouvernementaux sur les progrès réalisés dans notre industrie, les problèmes que nous affrontons et les possibilités de collaboration avec notre secteur. En 2020, ce travail s'est poursuivi avec un accent particulier sur l'atténuation des concessions découlant des accords commerciaux et les répercussions sur le secteur en raison de la pandémie de COVID-19.

La pandémie a radicalement modifié les priorités de tous les ordres de gouvernement.
Les ÉDC ont dû adapter leur stratégie de promotion pour se concentrer sur des sujets propres à la pandémie. Au début de 2020, les ÉDC ont participé à des réunions mensuelles avec les offices provinciaux et trois réunions par semaine avec le groupe national de la volaille, qui comprend les organismes de gestion avicole sous gestion de l'offre et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. Ces réunions ont aidé les ÉDC à adapter leur travail de promotion aux enjeux clés auxquels fait face notre industrie et, compte tenu de la grande similitude des enjeux, à collaborer avec leurs collègues à l'élaboration d'une stratégie pour l'ensemble de nos secteurs.

Le travail de promotion dans le contexte de la COVID-19 avec les organismes nationaux du secteur de la volaille (GO-4) comprenait des activités de sensibilisation auprès du premier ministre, du ministre des Finances, du ministre de l'Agriculture, des porte-parole en matière d'agriculture et d'autres députés importants représentant des circonscriptions rurales. Les ÉDC ont également présenté un mémoire au Comité de l'agriculture au sujet de la COVID-19. Plus récemment, des activités de sensibilisation ont été amorcées concernant la gestion des risques de l'entreprise (GRE), des scénarios de dépeuplement en raison de la pandémie et une vaccination prioritaire pour le secteur agricole. Les travaux à cet égard se poursuivront en 2021.

Les travaux d'atténuation et d'indemnisation pour les concessions d'accès aux marchés accordées à notre marché intérieur dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), ainsi que de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), se sont poursuivis en 2020.
Les ÉDC se sont engagés à sensibiliser les principaux députés à l'atténuation et à collaborer avec les organismes en gestion de l'offre. Nous avons été heureux d'apprendre, le 28 novembre 2020, que le gouvernement a annoncé des programmes d'investissement et des initiatives de développement des marchés pour compenser l'impact des pertes de marché découlant du PTPGP. Les ÉDC poursuivront leur engagement et leur travail de soutien de l'ACEUM.

Suivez-nous sur twitter @TurkeyFarmersCA.

DÉFENSE DE L'INDUSTRIE

Les ÉDC continuent de collaborer avec les partenaires de l'industrie et les organismes en gestion de l'offre sur des sujets et des projets visant à rehausser le profil du secteur du dindon.

La pandémie a modifié la façon dont les événements de l'industrie se déroulaient. La conférence virtuelle de la Fédération canadienne des municipalités a réuni plus de 500 dirigeants et praticiens municipaux. La conférence a rassemblé un certain nombre d'experts de divers domaines de la durabilité et abordé un éventail de sujets, allant de la création de collectivités plus résilientes jusqu'aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Dans le cadre du parrainage du GO-4, les organismes avicoles tenaient un kiosque virtuel à la conférence avec de la documentation sur chaque organisation, sur la gestion de l'offre et sur la durabilité.

Les ÉDC ont également continué de parrainer et d'appuyer le Congrès sur l'avancement des femmes en agriculture et ont participé à un kiosque virtuel avec de la documentation sur le secteur du dindon.

En réponse à la pandémie, les ÉDC se sont joints aux organismes nationaux en gestion de l'offre (GO-5) pour participer au Jour canadien des mets à emporter une initiative de Restaurants Canada visant à montrer l'appui de la chaîne d'approvisionnement alimentaire à l'industrie de la restauration. La campagne a mis à profit des chefs influents et a tiré parti d'une vidéo d'agriculteurs en gestion de l'offre pour montrer notre appui aux restaurants et encourager les consommateurs à acheter nos produits au restaurant.

Plus tard en 2020, le GO-5 a collaboré de nouveau au lancement de la campagne Réconfort d'ici, une initiative visant à appuyer l'agriculture locale en encourageant les consommateurs à choisir des produits canadiens et à appuyer les agriculteurs. La campagne a fait connaître les normes de grande qualité en matière de salubrité des aliments et de bien-être des animaux qui sont en place dans les fermes, tout en encourageant les Canadiens à penser qu'ils ont grandi au Canada pour prendre des décisions relatives aux recettes et aux repas.

Les ÉDC ont continué de surveiller les médias pour les enjeux pertinents pour l'industrie. L'attention médiatique s'est accrue considérablement cette année en prévision des saisons des Fêtes, particulièrement en ce qui concerne l'incidence de la COVID-19 sur les agriculteurs, la chaîne d'approvisionnement du dindon et la disponibilité des produits du dindon. Le président et les membres du comité exécutif des ÉDC ont répondu aux demandes de renseignements, tandis que l'organisme a appuyé les conseils provinciaux au moyen de messages.

SCIENCE ET **RECHERCHE**

Les éleveurs de dindons canadiens ont continué de gagner la confiance des Canadiens en matière de salubrité des aliments, de qualité et de soins des animaux en 2020, puisque les programmes, les normes et les pratiques ont été suivis avec diligence et améliorés.

PROGRAMMES À LA FERME DES ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme© (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux© (PST) à jour des ÉDC s'est poursuivie en 2020 dans toutes les provinces malgré la pandémie de COVID-19. De nouveaux manuels des producteurs pour les programmes à la ferme des ÉDC ont été publiés en 2019 afin d'harmoniser le PST des ÉDC avec le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons par l'entremise du Cadre d'évaluation des soins des animaux du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage et afin de renforcer les exigences en matière de biosécurité et de santé des animaux du PSAF des ÉDC. Chez les éleveurs de dindons commerciaux, 99 % étaient certifiés au titre du PSAF et du PST des ÉDC en décembre 2020.

À la suite de la pandémie du COVID-19, le calendrier des vérifications des programmes à la ferme des ÉDC a nécessité certaines modifications pour assurer la santé et la sécurité de tous ceux qui participent au processus de vérification. Pour faciliter le maintien des programmes à la ferme des ÉDC, les ÉDC ont préparé un certain nombre de communications à l'intention des producteurs et des vérificateurs afin de fournir une orientation pour les secteurs qui ont besoin d'attention en raison de la COVID-19, y compris de l'information et des procédures pour la biosécurité, les vérifications à la ferme et la tenue de documents.

En mars 2020, le PSAF des ÉDC a fait l'objet d'un examen après la période de 20 mois par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Cet examen est nécessaire au maintien de la pleine reconnaissance gouvernementale dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments (PRSA) de l'ACIA. La pleine reconnaissance du PSAF des ÉDC a été obtenue pour la première fois en avril 2018. Elle atteste officiellement que le programme répond aux exigences du PRSA, qu'il est techniquement viable car il favorise la production d'aliments sains à la ferme, qu'il respecte les principes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques et qu'il en appuie la mise en œuvre, l'administration, l'exécution et le maintien de ce programme. Pour maintenir leur statut de pleine reconnaissance, les ÉDC sont tenus de participer à un cycle d'examen quinquennal continu, qui comprend des évaluations après des périodes de 20, de 40 et de 60 mois.

Pour faciliter l'interprétation des exigences des programmes, les ÉDC ont commencé à élaborer un outil d'orientation à l'intention des vérificateurs, qui devrait être disponible en 2021. Il vise à fournir un outil de référence aux vérificateurs des programmes à la ferme sur la façon de vérifier les diverses exigences du programme qui aideront à la mise en œuvre uniforme du PSAF des ÉDC et du PST dans l'ensemble du pays.

Voici d'autres activités liées aux programmes à la ferme des ÉDC menées en 2020 :

- la formation des vérificateurs nouveaux et actuels des programmes à la ferme;
- un examen de la gestion visant à évaluer le système de gestion des programmes à la ferme des ÉDC;
- la préparation en vue d'un examen des programmes à la ferme des ÉDC;
- la planification de vérifications en présence de témoins des vérificateurs actuels des programmes à la ferme ainsi que des vérifications internes des administrateurs des programmes provinciaux et du bureau national des ÉDC en 2021.

Le financement des programmes à la ferme des ÉDC a été accordé dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 et du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative

fédérale, provinciale et territoriale.

Portail des programmes à la ferme des ÉDC
Au cours de 2020, les inscriptions des producteurs au portail des programmes à la ferme des ÉDC (tfconfarmprograms.ca/fr/) ont graduellement augmenté et les ÉDC ont amorcé un examen pour mettre à jour les fiches d'information sur l'élevage du dindon qui sont offertes sur le site. Le portail se veut un outil permettant aux éleveurs, aux vérificateurs des programmes à la ferme et aux offices provinciaux d'accéder à l'information essentielle, de contribuer à la mise en œuvre des programmes à la ferme des ÉDC et de prendre connaissance des nouvelles et des annonces. Il héberge les versions électroniques des formulaires relatifs au PSAF et au PST des ÉDC à télécharger en format PDF ou à remplir en ligne, ainsi que des ressources connexes, y compris une bibliothèque de fiches d'information sur l'élevage du dindon, des ressources de recherche et de l'information sur la santé des maladies et des troupeaux, l'utilisation de médicaments et d'antimicrobiens.

Vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux des ÉDC© (PST)
Les vérifications indépendantes pour le Programme de soin des troupeaux© (PST) des ÉDC se sont poursuivies en 2020 par l'entremise de NSF Canada Agricultural Certification Company, un organisme indépendant de certification reconnu à l'échelle internationale, qui comprend des vérificateurs agréés par la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO). En raison de la COVID-19 et des restrictions relatives aux déplacements, un certain nombre de vérifications indépendantes ont été effectuées virtuellement à l'aide d'une combinaison de vidéo et visioconférence, durant lesquelles les documents ont été examinés et l'état des poulaillers et des oiseaux a été évalué par des vérificateurs indépendants. En raison du retard touchant le début des vérifications en raison de la COVID-19, quelques-unes des vérifications ont été reportées à 2021 et le rapport sera disponible lorsque toutes les vérifications seront terminées.

Des vérifications indépendantes ont été réalisées pour faire preuve de transparence et pour rassurer davantage les détaillants, les restaurateurs et les consommateurs du fait que les dindons au Canada sont élevés sans cruauté, et que le PST des ÉDC est une norme nationale efficace pour représenter les soins aux animaux. Les vérifications indépendantes s'ajoutent aux vérifications annuelles de certification menées par les provinces et représentent un échantillon aléatoire statistiquement valide des fermes à l'échelle du Canada.

Utilisation des antimicrobiens et résistance aux antimicrobiens
En 2020, l'industrie canadienne du dindon a poursuivi la mise en œuvre d'une stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM) dans l'ensemble du secteur en réaction à l'attention croissante portée au risque de résistance aux antimicrobiens (RAM) dans le monde. La stratégie est axée sur l'élimination de l'utilisation préventive d'antibiotiques importants pour la médecine humaine. Elle cherche à conserver, voire renforcer la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurateurs et des détaillants tout en garantissant la disponibilité de solutions maintenant la santé et le bien-être des dindons.

Approuvée en juin 2017, la stratégie fixe des échéanciers pour éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques importants en médecine humaine, notamment des antibiotiques de catégorie II d'ici la fin de 2018 et des antibiotiques de catégorie III d'ici le 1er mai 2021. Elle s'appuie sur l'initiative de catégorie I actuelle, en place depuis 2014. Pour assurer le bien-être de la volaille, la stratégie permet l'utilisation de toutes les catégories d'antibiotiques pour le traitement et l'utilisation d'ionophores (antibiotiques de catégorie IV : non utilisés en médecine humaine) et de coccidiostatiques chimiques. La stratégie est mise en œuvre par l'intermédiaire du Programme de salubrité des aliments à la ferme© (PSAF) des ÉDC.

Pour continuer d'appuyer la mise en œuvre, les ÉDC ont élaboré des documents de communication à l'intention des intervenants et divers documents d'information, y compris un document d'information sur les perspectives pour les échéanciers de la catégorie III, qui a été rédigé

en consultation avec un vétérinaire avicole et qui établit le contexte de la stratégie et les stratégies qui peuvent être utilisées pour atténuer l'impact du retrait.

Avec la mise en œuvre de l'échéancier de catégorie III le 1er mai 2020, les ÉDC admettent que la période de transition était difficile en raison de la pandémie de COVID-19, mais ils ont pu constater tout le travail acharné des intervenants de l'industrie pour se préparer à l'échéancier de la stratégie et la mise en œuvre s'est déroulée comme prévu. Depuis la mise en œuvre, la communication ouverte avec les ÉDC et les producteurs, les offices provinciaux, les vétérinaires et les fabriques d'aliments au sujet des répercussions à la ferme a été encouragée, et le conseil d'administration des ÉDC continue d'examiner et d'évaluer l'information disponible pour prendre des décisions éclairées sur les prochaines étapes de la stratégie.

Les ÉDC ont également participé à un certain nombre de consultations au sujet de l'UAM et de la RAM, notamment en formulant des commentaires sur *l'ébauche du Plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens* et sur la création d'un réseau de lutte contre la RAM pour combler le manque de coordination à l'échelle pancanadienne, Une santé, et ont veillé à ce que l'industrie soit représentée lors des consultations et des réunions des intervenants.

Les ÉDC ont continué d'appuyer les activités de surveillance du dindon grâce au Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada (ACIA). Les données produites par la surveillance à la ferme et dans les points de vente au détail ont mis en évidence l'importance de la surveillance qui touche tout particulièrement le dindon pour suivre et guider l'efficacité des initiatives de l'industrie. Les ÉDC continuent de travailler avec le PICRA pour améliorer la clarté de la présentation des données et la possibilité d'expansion de l'échantillonnage.

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Mise à jour du Code de pratiques sur le transport

Les travaux de mise à jour du Code de pratiques sur le transport par l'entremise du processus d'élaboration du code du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage se sont poursuivis en 2020. Les groupes de travail sur l'attrapage et le transport de la volaille et le transport des couvoirs se sont réunis tout au long de l'année, en commençant par une réunion en personne avant de passer à des réunions virtuelles. L'ensemble du Comité d'élaboration du Code a également été établi et a commencé des réunions virtuelles en 2020.

Examen quinquennal du Code de pratiques pour la volaille

Les ÉDC ont entrepris, en collaboration avec d'autres groupes de volaille, en 2020, l'examen quinquennal du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons. L'examen quinquennal du Code donne l'occasion de réfléchir aux progrès généraux réalisés depuis la dernière mise à jour, de cerner les enjeux et de déterminer le niveau de priorité relatif pour une mise à jour complète du Code. Un comité technique du Code est responsable de l'examen et comprend des représentants des associations de produits, de la communauté des chercheurs et des vétérinaires, et de l'association pour le bien-être des animaux. Le comité technique tiendra compte des commentaires des intervenants de l'industrie sur la sensibilisation au Code, la mise en œuvre du Code et les recherches menées sur les priorités de recherche. Le comité technique devrait se réunir au cours de 2021 et présenter une décision au conseil d'administration du CNSAE plus tard au cours de l'année.

RECHERCHE

Conseil de recherche avicole du Canada (CRAC)

Le CRAC a continué de mener ses activités normales en 2020; il a notamment approuvé le financement de huit projets de recherche. La sélection était fondée sur les priorités de l'industrie, leurs avantages perçus et leur incidence sur l'industrie, ainsi que sur les résultats des examens techniques et des examens par des pairs. En outre, l'examen de la gouvernance s'est poursuivi en vue de renforcer le modèle de gouvernance du CRAC, ce qui aidera le conseil d'administration à effectuer sa surveillance compte tenu de la croissance organisationnelle et de la demande opérationnelle

supplémentaire.

Le CRAC a lancé un nouveau site Web qui fait office de centre de la recherche financée par le CRAC. Le site comprend les résultats pratiques des projets avicoles réalisés au cours des 10 dernières années dans le cadre du Programme Agri-science — Grappes établi par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Le nouveau site s'adresse à quiconque s'intéresse aux résultats de la recherche, y compris les producteurs, l'industrie, les chercheurs et les étudiants. Les projets sont organisés en fonction de cinq domaines de recherche clés : la gestion des antimicrobiens, la santé de la volaille, le bien-être de la volaille, la salubrité des aliments et la durabilité. Chaque projet comprend des renseignements sur les objectifs généraux, les résultats et l'applicabilité pour l'industrie.

Participation des ÉDC à la modernisation de la réglementation et aux initiatives stratégiques

Les ÉDC ont surveillé plusieurs consultations sur des initiatives réglementaires et stratégiques et y ont contribué. Il s'agit notamment de ce qui suit :

- Mises à jour de la partie XII du Règlement sur la santé des animaux concernant le transport des animaux.
- Renouvellement de la réglementation canadienne régissant les couvoirs et élaboration de normes canadiennes pour les tests effectués sur les troupeaux d'approvisionnement et dans les couvoirs.
- Renouvellement de la réglementation canadienne régissant les aliments du bétail.
- Modernisation de la réglementation visant les médicaments vétérinaires.

Les ÉDC ont continué de participer au groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur la lutte contre la salmonelle et la campylobactérie dans la volaille, qui met l'accent sur l'élaboration de plans d'action visant à réduire la présence de la salmonelle et de la campylobactérie dans la volaille vivante et dans les produits de volaille, ainsi qu'au groupe avicole du Système canadien de surveillance de la santé animale (SCSSA) et au réseau de l'UAM/RAM du SCSSA. Les ÉDC ont également continué de communiquer avec la Direction des médicaments vétérinaires (DMV) de Santé Canada au sujet de l'importance des options de traitement de l'histomonose (tête noire), et ont continué d'appuyer l'approbation du fenbendazole (Safe-Guard) en collaboration avec l'Association canadienne des vétérinaires aviaires (ACVA) et le fabricant du produit. À la suite de ces travaux, l'utilisation du Safe-Guard prémélange 20 % pour le traitement des infections parasitaires chez les dindons a été approuvée en mai 2020.

Les ÉDC ont formulé des commentaires au sujet de l'élaboration de Santé animale Canada, une initiative fondée sur l'orientation donnée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans la Stratégie nationale sur la santé des végétaux et des animaux. Son objectif est de fournir un nouveau modèle de gouvernance fondé sur un partenariat industrie-gouvernement afin de renforcer la capacité du Canada en matière de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement en cas de maladies animales.

Les ÉDC félicitent le gouvernement des efforts qu'il a déployés pour simplifier et mettre à jour les règlements et les politiques en vigueur, et s'engagent à leur participation à mesure que les initiatives progressent.

EDC

COMITÉ DE RECHERCHE

- Adam Power, ACSV (Ont.)
- Steven Eadie (N.-É.)
- Rachelle Brown (Man.)/ Leroy Loewen (Man.)
- Un poste vacant

COMITÉ DES PROGRAMMES À LA FERME

- Scott Olson, président, (Alb.)
- Shawn Heppell (C.-B.)
- Darren Kornelson (Man.)
- Greg Lansink (Ont.)
- Jennifer Paquet (Qc)
- Lori Ansems (N.-É.)
- Gary Raycroft (CCTOV)

POLITIQUE ET **COMMERCE**

COMMERCE INTERNATIONAL

Accord Canada–États-Unis–Mexique

Le 1er juillet 2020, le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) est entré en vigueur. Il a été signé par les trois pays le 30 novembre 2018. L'accord comporte une nouvelle méthode pour calculer le niveau des importations de dindons qui seront autorisées à entrer au Canada. Cette nouvelle méthode est fondée sur le niveau de la production intérieure totale de dindons tandis que le calcul précédent excluait la production intérieure destinée aux marchés d'exportation. Comme le volume de dindon produit pour chacun des marchés intérieurs et des marchés d'exportation peut varier considérablement d'une année à l'autre, l'accord entraînera des fluctuations annuelles des volumes d'accès supplémentaires.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

En raison de la pandémie de Covid-19, la Conférence ministérielle de l'OMC (CM12), prévue à Nur-Sultan, au Kazakhstan, en juin 2020, a été annulée. Aucune nouvelle date n'a été fixée pour la séance de négociation ministérielle, mais cela devrait être vers la fin de 2021.

Roberto Azevêdo a officiellement démissionné le 31 août à titre de directeur général de l'OMC. Le 28 octobre 2020, l'OMC a annoncé que Ngozi Okonjo-Iweala, du Nigéria, était le candidat le mieux placé pour atteindre un consensus et devenir le septième directeur général (DG) de l'OMC. Cependant, les États-Unis ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas appuyer la nomination du candidat nigérian, retardant ainsi la sélection du nouveau DG au début de 2021.

En ce qui concerne les négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur John Deep Ford a quitté son poste de président du Comité de l'agriculture le 30 juin 2020 et a été remplacé par l'ambassadrice du Costa Rica, Gloria Abraham Peralta. Les sept principaux sujets de discussion du Comité en 2020 comprenaient le soutien interne, l'accès aux marchés, la concurrence à l'exportation, les restrictions à l'exportation, le coton, la participation publique et le mécanisme de sauvegarde spéciale pour les pays en développement. Ces discussions ont eu lieu par l'entremise d'un certain nombre de petits groupes dirigés par des facilitateurs, dans le but de réduire les écarts dans les positions de négociation et de déterminer des périmètres de négociation réalistes avant la CM12. Ces discussions en petits groupes se poursuivront jusqu'en 2021.

Autres négociations et accords commerciaux

Bien qu'il n'ait pas été possible de se rencontrer officiellement en personne en raison de la pandémie, des discussions techniques virtuelles entre le Canada et le bloc de pays du MERCOSUR (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) ont eu lieu en 2020 et devraient se poursuivre en 2021. En ce qui concerne PTPGP, l'industrie en est à la troisième année de la mise en œuvre de l'accès aux importations, qui sont fixées à 1,75 Mkg (poids éviscéré). Toutefois, aucune importation en vertu du PTPGP n'a eu lieu pour cette période ou des périodes d'allocation antérieures à ce jour, car le Chili, le seul pays à l'heure actuelle qui est considéré comme capable d'exporter du dindon au Canada, n'a pas ratifié l'accord.

POLITIQUE

À la 262e réunion des ÉDC, les 25 et 26 juin 2020, les administrateurs ont suspendu la Politique nationale d'allocation commerciale de l'Office, mise en œuvre le 19 décembre 2006. Cette politique, qui a séparé les allocations selon les segments de marché des oiseaux entiers et des oiseaux destinés à la surtransformation pour la première fois, est la politique d'allocation de l'industrie qui a duré le plus longtemps, soit 13 ans. La décision de suspendre la politique découle directement de trois facteurs. Au cours des dernières années, l'industrie a connu un changement au chapitre de la demande des consommateurs, les ventes au détail de dindons entiers diminuant constamment. Cela a entraîné une diminution importante de l'allocation commerciale nationale et par extension, des allocations provinciales qui ont eu des répercussions différentes sur les provinces, ce qui a soulevé des préoccupations au sujet de la durabilité provinciale. De plus, une perturbation importante du marché sur les ventes de produits surtransformés en raison de la pandémie de COVID-19 a donné lieu à des stocks gelés supplémentaires, ce qui a nécessité des décisions d'allocation novatrices en dehors des normes stratégiques historiques. Enfin, l'examen de la politique amorcé en 2017 devrait progresser de façon accélérée et être terminé lorsqu'un nouvel équilibre du marché sera atteint.

En ce qui concerne l'examen de la Politique nationale d'allocation commerciale, 2020 a été une année très active avec des vidéoconférences régulières du comité d'examen. À la fin de 2020, d'importants travaux ont été réalisés sur i) une approche fondée sur une formule pour la répartition de la croissance naturelle des contingents entre les provinces; et ii) l'exploration d'un mécanisme permettant aux provinces d'obtenir des contingents supplémentaires, où les industries provinciales sont reconnues comme étant innovatrices dans la croissance du marché.

Le Comité de la politique des approvisionnements (CPA) a pour mandat d'examiner l'administration des politiques d'allocation de l'Office et d'autres questions liées à l'approvisionnement, y compris l'approvisionnement d'importation selon les directives des administrateurs des ÉDC. À la réunion de juin 2020 des ÉDC, le CPA a été invité à formuler une recommandation sur l'incidence de la Politique d'exportation des ÉDC sur le calcul du contingent tarifaire mondial (CT), à la suite du nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Le CPA a présenté des recommandations à la réunion de novembre des ÉDC, et le conseil d'administration des ÉDC a demandé une analyse plus poussée. L'intention est de mettre la dernière main à toute option stratégique au début de 2021, suivie d'un processus de consultation de l'industrie.

L'examen prévu en 2020 de certains aspects de la Politique sur les producteurs de multiplicateurs et la Politique de la reproduction primaire a été reporté en 2021, compte tenu de la priorité accordée à l'examen de 2020 de la Politique d'allocation et à la modification du CT de l'ACEUM.

La consultation publique du gouvernement fédéral au sujet des CT pour les produits en gestion de l'offre s'est poursuivie en 2020. Dans le cas du dindon, cette consultation incluait le CT mondial de l'Organisation mondiale du commerce et le CT de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste. L'objet de la consultation était d'éclairer la décision du ministre de la Diversification du commerce international concernant les méthodes d'allocation possibles et les politiques administratives concernant les CT.

En mai 2020, cette consultation a été temporairement suspendue en raison de la COVID-19. L'examen, y compris les consultations auprès des intervenants, reprendra en 2021. Cependant, avec la mise en œuvre de l'ACEUM le 1er juillet 2020, une méthode provisoire d'allocation des CT mondiaux était nécessaire pour 2021. Cette méthode provisoire a été rendue publique le 1er octobre 2020. Tout au long du processus de consultation publique initial et de la consultation sur la méthode provisoire, les ÉDC ont collaboré avec le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), l'Association canadienne des surtransformateurs de volaille (ACSV) et l'Association canadienne des importateurs réglementés (ACIR), sur un consensus de l'industrie qui pourrait être déposé auprès du gouvernement. Bien qu'un consensus complet entre les quatre organisations n'ait pas été possible, la méthode provisoire d'attribution des CT mondiaux traduit les priorités établies par les ÉDC et devrait assurer la stabilité et la certitude requises pour le pilier des importations mondiales pour l'année à venir.

EDC

COMITÉ DES POLITIQUES D'APPROVISIONNEMENT

- Calvin McBain, président (ÉVQ)
- Brian Ricker, région de l'Est (ÉDC)
- Bertin Cyr, région de l'Est (ÉDNB)
- Dave Mandel, région de l'Ouest (ATP)
- Rachelle Brown, région de l'Ouest (MTP)
- Doug Hart, représentant des transformateurs (CCTOV)
- Adam Power, représentant des transformateurs (ACSV)

Conseiller commercial des producteurs
- Charles Akande, Genève, Suisse

STATISTIQUES SUR **L'INDUSTRIE DU DINDON**

Consommation apparente intérieure

La consommation apparente intérieure en 2020 était de 143,4 millions de kg (Mkg), en baisse de 0,6 Mkg par rapport à 2019. La consommation apparente de dindons entiers a baissé pour s'établir à 60,6 Mkg en 2020 (61,0 Mkg en 2019 et 67,6 Mkg en 2018). La consommation apparente intérieure des produits de viande de poitrine en 2020 était de 28,2 Mkg, soit une augmentation de 0,1 Mkg par rapport à 28,1 Mkg en 2019.

Les changements soudains de la consommation attribuables à la COVID-19 ont entraîné une diminution marquée du mouvement du dindon dans les services alimentaires à service rapide et les comptoirs de charcuterie à service complet. Cela explique en particulier les changements spectaculaires dans les ventes de viande de poitrine. Les ventes d'oiseaux entiers au détail ont augmenté au début de la pandémie en mars. Malgré le besoin de petits rassemblements en raison de la pandémie, les consommateurs ont quand même mangé un repas de dindon avec leur famille, ce qui a entraîné des ventes d'oiseaux entiers qui sont demeurées fortes à Pâques et à l'Action de grâces. Alors que les familles continuaient de célébrer ces fêtes importantes en toute sécurité dans les petits rassemblements, la demande de dindes entières plus petites et d'autres produits comme les rôtis était particulièrement forte.

Consommation apparente intérieure du dindon

(Année civile – par catégorie principale et total – millions de kg – éviscéré)

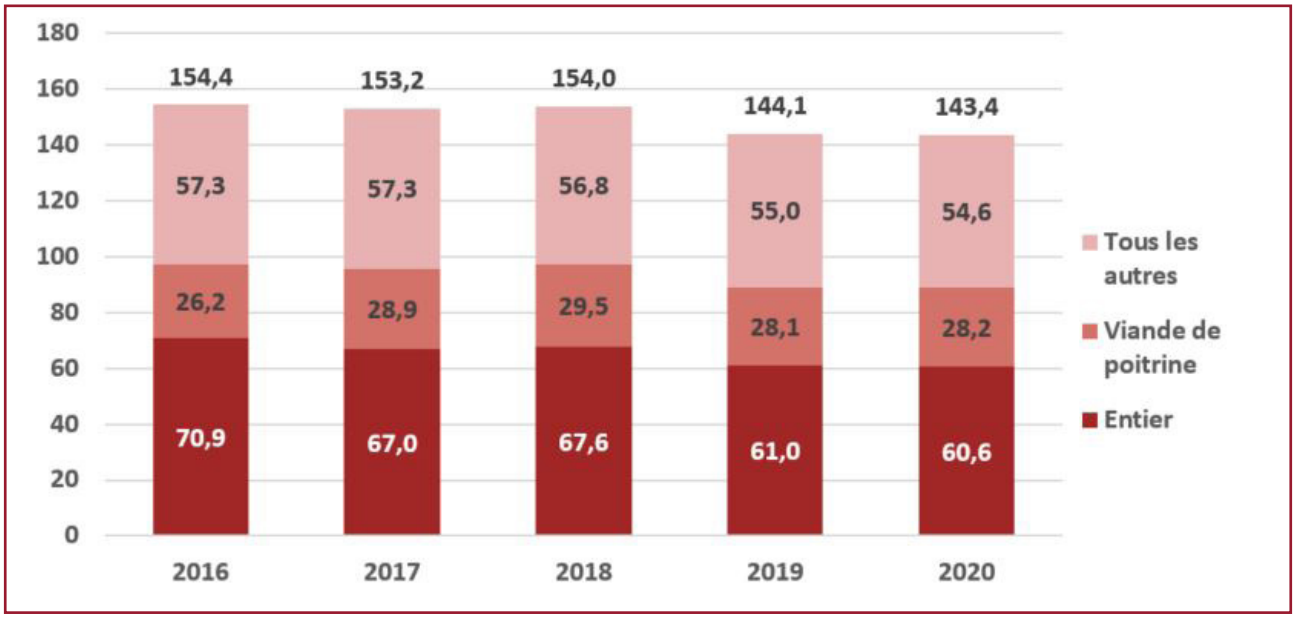

Stocks de dindon au 1er janvier
(millions de kg)

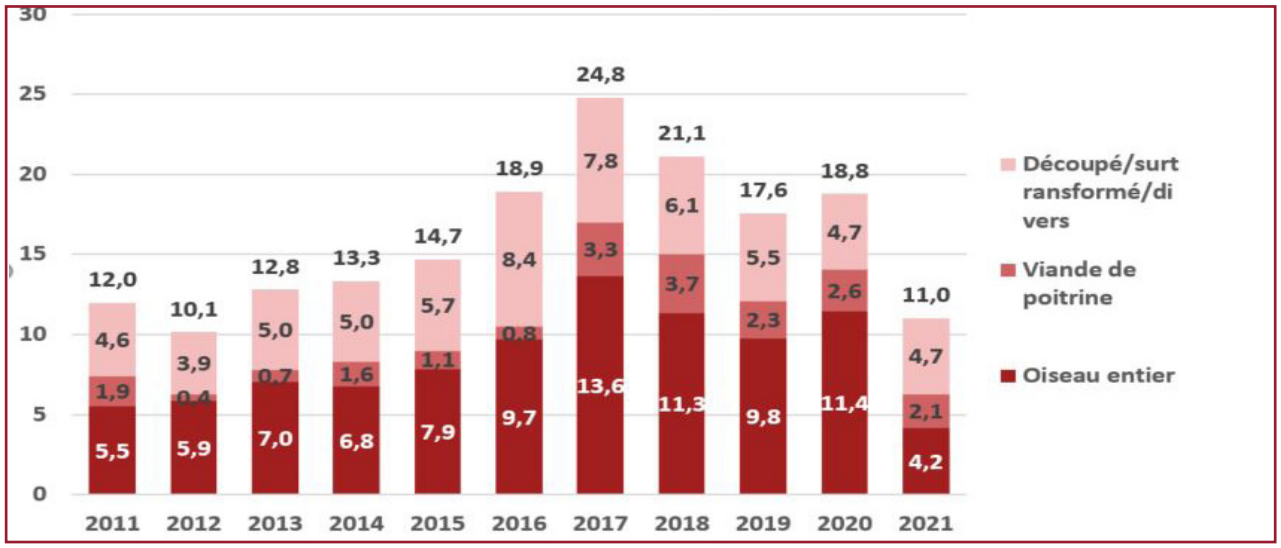

(Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada)

Production de dindons

La production canadienne de dindons en 2020 était de 157,8 Mkg, une baisse de 7,0 Mkg par rapport à 2019. En réponse à la forte baisse des ventes dans les services alimentaires au début de la pandémie, les ÉDC ont réagi à l'arriéré de la viande de poitrine en réduisant temporairement l'allocation. Cette réduction devrait être inversée à mesure que les stocks reviennent à des niveaux raisonnables et que les répercussions de la pandémie sur les entreprises s'améliorent.

Production de dindons au Canada
(Année civile — moins de 9 kg/plus de 9 kg et total — millions de kg – éviscéré)

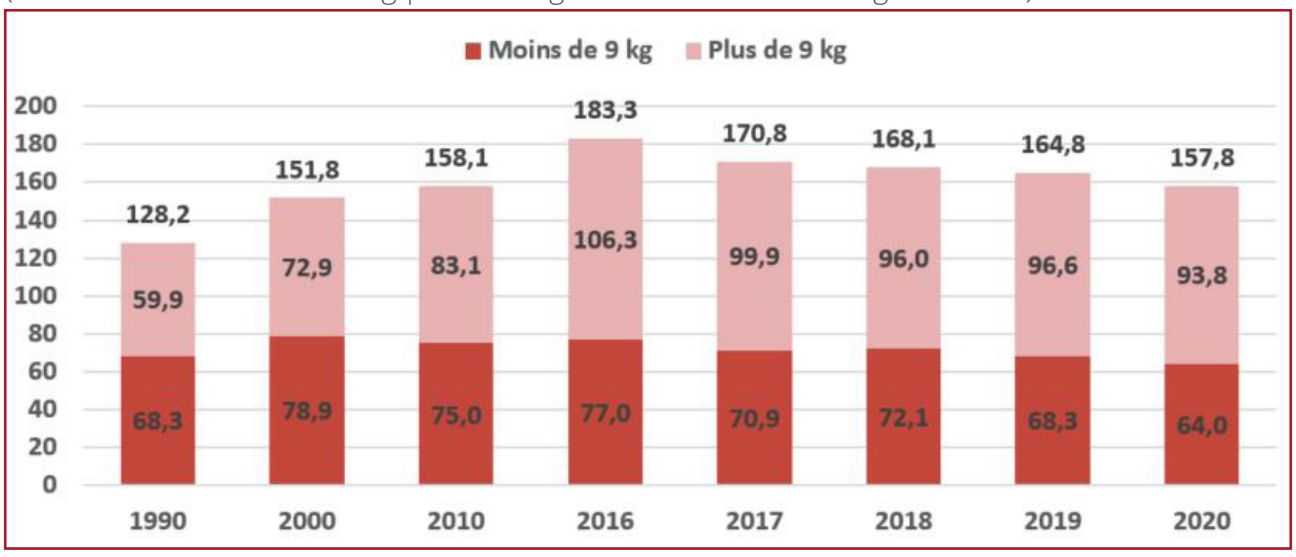

Importations

Les importations de dindons figurant sur la Liste des marchandises d'importation de 3,1 Mkg étaient supérieures de 0,2 Mkg à celles de 2019. Au fil du temps, la composition des importations a changé, les importations de poitrines désossées ayant baissé, passant de 2,4 Mkg en 2010, à 0,6 Mkg en 2019 puis à 0,8 Mkg en 2020. L'importation d'autres parties désossées comme la viande de cuisse est passée d'une quantité minime en 2010 à 1,2 Mkg en 2020.

Importations canadiennes de dindons
(Année civile – par catégorie principale et total – millions de kg – éviscéré)

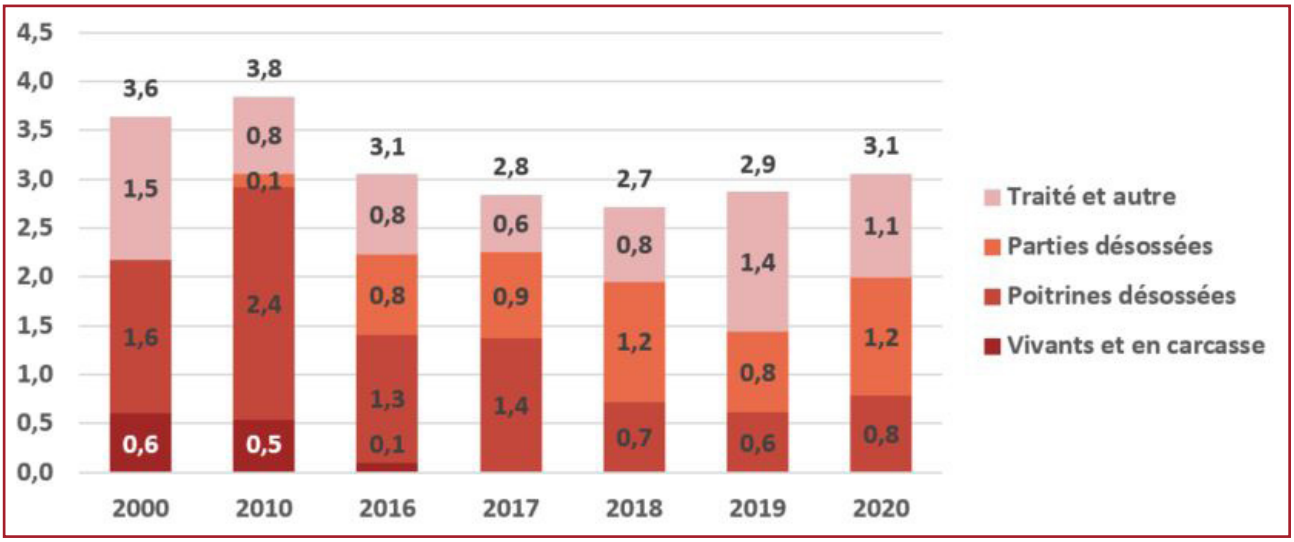

Ventes au détail

Les données de la firme AC Nielsen du Canada montrent que les ventes de dindons entiers dans les grandes enseignes de magasin de détail (à l'exclusion des entrepôts-clubs de vente en gros) ont diminué, passant de 48,8 Mkg en 2016 à 38,6 Mkg en 2020. Au cours des dernières années, le marché de détail du dindon a connu un changement, passant d'oiseaux entiers à des produits de viande de poitrine comme les rôtis. Comme il a été mentionné, les ventes au détail d'oiseaux entiers ont connu une hausse inattendue en mars 2020, par rapport à l'année précédente, les ventes d'oiseaux entiers se maintenant à Pâques, à l'Action de grâces et à Noël.

Ventes au détail de dindon et de produits du dindon

(Grandes enseignes de magasin de détail à l'exclusion des entrepôts-clubs — millions de kg — bimensuels)

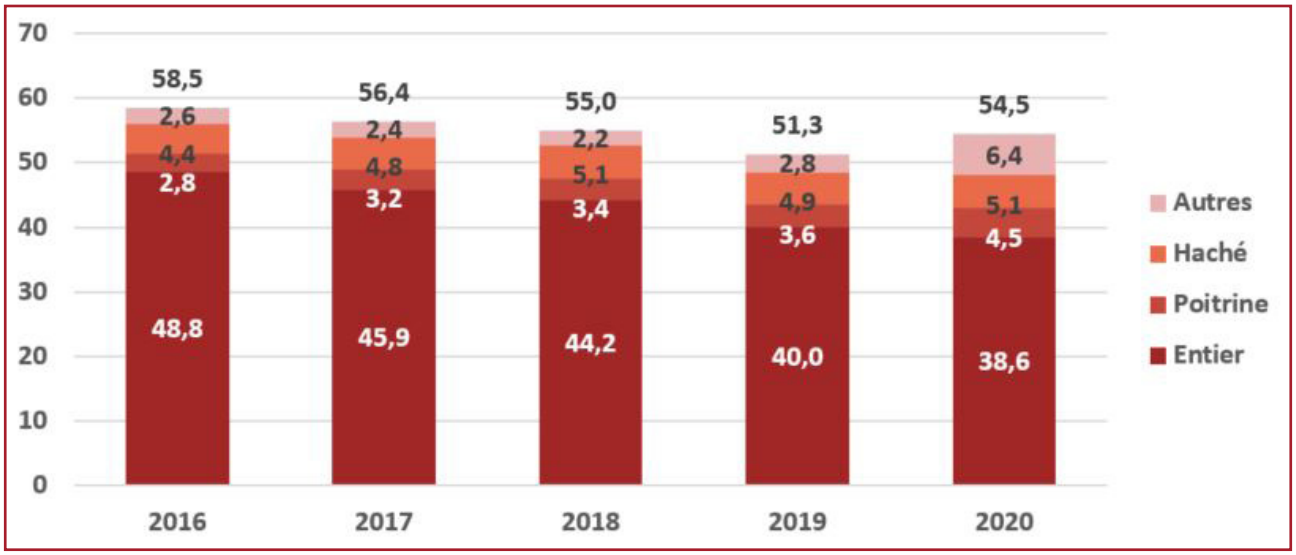

Source : ACNielsen Company of Canada

Toujours selon AC Nielsen, les ventes de produits de viande de poitrine dans les grandes enseignes de magasin de détail sont passées de 2,8 Mkg en 2016 et 3,6 Mkg en 2019 et à 4,5 Mkg en 2020. Cette augmentation semble être en grande partie attribuable à la popularité croissante des rôtis de viande de poitrine. Les ventes de dindon haché en 2020 se sont établies à 5,1 Mkg, une hausse de 0,1 Mkg par rapport à 2019 et une légère baisse par rapport à 2018.

EDC

COMITÉ CONSULTATIF SUR LE MARCHÉ DU DINDON

- Sateesh Ramkissoonsingh, président (ÉDC)
- Nicolas Paillat (CCTOV)
- Nik Zylstra (ACSV)
- John Sheldon (ÉDC)
- John Groenewegen, analyste indépendant des marchés

COMITÉ D'EXAMEN DE LA POLITIQUE D'ALLOCATION DES ÉDC

- Darren Ference, Chair, (ATP)
- Michel Benoit (BCTMB)
- Shawn Heppell (BCTMB)
- Cara Prout (ATP)
- Scott Olson (ATP)
- Jelmer Wiersma (TFS)
- Mike Reimer (MTP)
- Helga Wheddon (MTP)
- Matt Steele (TFO)
- Jon-Michael Falconer (TFO)
- Pierre-Luc LeBlanc (ÉVQ)
- Richelle Fortin (ÉVQ)
- Bertin Cyr (TFNB)
- Louis Martin (TFNB)
- Steven Eadie (TFNS)
- Sonya Lorette (TFNS)
- Gary Raycroft (CCTOV)
- Nicolas Paillat (CCTOV)
- Tony Tavares (CCTOV)
- Adam Power (ACSV)

ÉTATS FINANCIERS

OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur Indépendant	32
État de la Situation Financière	34
État des Résultats	35
État de L'évolution des Fonds	36
État des Flux de Trésorerie	37
Annexe 1 - Frais D'administration	43
Annexe 2 - Frais de Commercialisation	44

EDC

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES

- Calvin McBain, président (ÉVQ)
- Shawn Heppell, directeur (BCTMB)
- Jelmer Wiersma, directeur (TFS)

MacGillivray
Chartered Accountants & Business Advisors

Gail C. Almand, CPA, CA
Brian L. Braun, CPA, CA
George Karteros, CPA, CA
Jamie R. Mitchell, CPA, CA, CBV
David J. Straughan, CPA, CA

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

Opinion
Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (l' «Office»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'"évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l 'égard de /'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre Affaire
Les état financière de l'Office au 31 décembre 2019 ont été audité par un aure comptable qui a exprimé une opinion non qualifié sur ces états financiers le 7 février 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu' elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.
Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'"exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

MacGillivray Brampton
600-6605 Hurontario St., Mississauga, ON L5T 0A3
T: 905.696.0707 • F: 905.696.0760
www.macgillivray.com

Rapport de l'auditeur indépendant, continued

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l' audit des états financiers
Nos objectifs sont d' obtenir l' assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sent exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d' erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les decisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative resultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre a donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mississauga, Ontario
10 mars 2021

COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ TITULAIRE
D'UN PERMIS DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	*2019 (note 13)*
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	1 887 560 $	1 537 364 $
Placements à court terme (note 3)	661 547	337 812
Débiteurs (note 4)	1 315 303	829 413
Frais payés d'avances	51 300	42 308
	3 915 710	2 746 897
Placements à long terme (note 3)	1 424 690	1 667 020
Immobilisations corporelles (note 5)	66 310	64 435
	5 406 710 $	4 478 352 $
PASSIF		
Courte terme		
Créditeurs et charges à payer	125 801 $	172 162 $
Sommes à remettre à l'Etat	182 686	223 624
	308 487	395 786
ENGAGEMENTS (note 6)		
COVID-19 (note 12)		
SOLDES DES FONDS		
Fonds grevés d'une affectation interne (note 2)	3 385 515	3 175 773
Fonds non affectés	1 646 398	842 358
Fonds investis en immobilisations corporelles (note 2)	66 310	64 435
	5 098 223	4 082 566
		478 352 $

Pour le conseil d'administration

Directeur

Voir les notes complémentaires aux états financiers

2

LES ÉLEVEUVRS DE DINDON DU CANANDA

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXCERCISE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonctionnement général	*Pensez Dindon*[MC]	*2020 Total*	*2019 Total*
Produits				
Redevances des producteurs	3 698 278 $	- $	3 698 278 $	3 631 585 $
Redevances de commercialisation	-	4 869 957	4 869 957	4 155 367
Revenue de placements	85 437	-	85 437	60 255
Financement de projets	3 000	-	3 000	40 248
	3 786 715	4 869 957	8 656 672	7 887 455
Charges				
Administration (Annexe 1)				
Frais des administrateurs et du personnel	118 831	-	118 831	644 143
Rémunération des administrateurs et du personnel	1 303 849	-	1 303 849	1 473 268
Autres frais d'administration	594 558	-	594 558	663 362
	2 017 238	-	2 017 238	2 780 773
Commercialisation (Annexe 2)				
Programmes provinciaux de commercialisation	400 000	-	400 000	400 001
Développement des marchés	208 358	-	208 358	197 501
Relations publiques et communications	255 329	-	255 329	482 462
	863 687	-	863 687	1 079 964
Autres frais				
Promotions spéciales (note 9)	215 654	-	215 654	126 308
Charges liées à Pensez Dindon[MC] (note 10)	-	4 544 436	4 544 436	3 852 201
	215 654	4 544 436	4 760 090	3 978 509
	3 096 579	4 544 436	7 641 015	7 839 246
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	690 136 $	325 521 $	1 015 657 $	48 209 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers

3

LES ÉLEVEUVRS DE DINDON DU CANANDA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds grevée d'une affectation interne	*Fonds non affectés*	*Fonds investis en immobilisations corporelles*	*Total 2020*	*Total 2019*
Solde, au début de l'exercice	3 175 773 $	842 358 $	64 435 $	4 082 566 $	4 034 357 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	143 742	890 490	(18 575)	1 015 657	48 209
Affectations	66 000	(66 000)	-	-	-
Charge d'investissement	-	(20 450)	20 450	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	3 385 515 $	1 646 398 $	66 310 $	5 098 223 $	4 082 566 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers

4

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	*2019*
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 015 657 $	48,209 $
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement d'immobilisations corporelles	18 575	21 780
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(485 890)	(377 507)
Frais payés d'avances	(8 992)	25 065
Créditeurs et charges à payer	(46 361)	95 641
Sommes à remettre à l'État	(40 938)	96 617
	452 051	(90 195)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(20 450)	-
(Achat) vente de placements	(81 405)	703 364
	(101 855)	703 364
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	350 196	613 169
Encaisse, au début de l'exercice	1 537 364	924 195
Encaisse, à la fin de l'exercice	1 887 560 $	1 537 364 $

See accompanying Notes to the financial statements

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Nature et objectifs de l'Offices

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« EDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche concernant le dindon. À l'heure actuelle, le BRRD détient plusieurs comptes entiercés au nom de certains conseils provinciaux au titre de sécurité relativement aux obligations liées aux indemnités forfaitaires en vertu de l'Entente de promotion. La situation financiere du BRRD reflete des actifs d'une valeur de 397 867 $ (2019 – 399 318 $), des passifs de 396 686 $ (2019 – 398 257 $), et des actifs nets de 1 181 $ (2019 – 1 061 $). Les resultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'elevant a 1 200 $ (2019 – 1 200 $), des charges totales de 1 080 $ (2019 – 1 850 $),et l'excédent des cotisations sur les dépenses de 120 $ (2019 - 650 $ carence). Les rentrees de fonds provenant des activites d'exploitation s'elevent a 78 $ (2019 - 351 $).

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables adoptées par les associations sont les suivantes:

(a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit:

Mobilier et equipement	20 % degressif au taux
Materiel informatique	30 % degressif au taux
Ameliorations locatives	10 ans lineaire sur dix ans

(b) Fonds investis en immobilisations corporelles

Les fonds investis en immobilisations corporelles représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations corporelles. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations corporelles est imputé intégralement à ce compte.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

2. MODE DE PRÉSENTATION, suite

(c) Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office couvrant une période d'exploitation de six mois afin de faire face aux imprévus. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 222 000 $ (2019 – 2 156 000 $), augmentant à 2 289 000 $ en 2021.

Le Conseil d'administration a mis en place en 2016 un fonds spécial de commercialisation pour séparer les fonds découlant d'un arbitrage avec Turkey Farmers of Ontario. Tous les dommages-intérêts futurs seront compris dans ce fonds. Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des dépenses supplémentaires en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds est 178 748 $ (2019 – 370 229 $).

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'eleve à 356 080 $ (2019 – 346 378 $).

Un fonds spécial de marketing a été mis en place en 2019 pour la campagne « Pensez Dindon ᴹᶜ ». Affectés à l'interne, les fonds sont réservés par le Conseil d'administration à des depenses en commercialisation pour promouvoir la consommation de viande de dindon au Canada. Le solde de ce fonds s'eleve à 628 687 $ (2019 – 303 166 $).

(d) Comptabilisation des produits

L'Office suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions affectées de l'extérieur.

Les redevances des producteurs et de commercialisation sont comptabilisées mensuellement d'après le poids réel de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les revenus de placements renvoient à l'intérêt cumulé sur des placements et ils sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Le financement de projets renvoie au financement obtenu pour des projets particuliers et il est comptabilisé à mesure qu'il est obtenu.

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Au cours des périodes ultérieures, ils sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf dans le cas des placements, qui sont évalués à la juste valeur. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation. Les coûts de transaction liés à l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont passé en charge lorsqu'ils sont réévalués à la juste valueur à chaque date de clôture de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier s'ils sont évalués au coût après amortissement.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

2. MODE DE PRÉSENTATION, continued

(f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sure les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits el les charges comptabilisés durant les périodes considérées. De par leur nature, ces estimations sont sujettes à une incertitude de mesure. L'incidence des modifications de ces estimations sur les états financiers des périodes futures pourrait être importante. Les comptes spécifiquement touchés par les estimations de ces états financiers sont les débiteurs et les créditeurs et charges à payer.

3. PLACEMENTS

(a) Les placements à court terme comprennent 91 091 $ (2019 - 90 888 $) en encaisse et fonds communs de placement détenus dans des comptes d'épargne-placement RBC et 570 456 $ (2019 – 246 924 $) en obligations à coupons detachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à taux de 1.87% (2019 - 1.79%), et qui viennent à échéance en décembre 2021 (2019 - décember 2020).

(b) Les placements à long terme comprennent 1 424 690 $ (2019 – 1 667 020 $) en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 2.02% à 2.07% (2019 - 1.87% à 2.07%) et dont les échéances s'éalent de décembre 2022 à décember 2023 (2019 - décember 2021 to décember 2023).

4. DÉBITEURS

	2020	2019
Redevances des producteurs	**545 862 $**	281 706 $
Redevances de commercialisation	**744 059**	542 387
Recouvrement de projets	**-**	3 753
Débiteurs divers	**25 382**	1 567
	1 315 303 $	829 413 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	*Amortisse-ment cumulé*	*2020 Nette*	*2019 Nette*
Mobilier et équipement	130 625 $	99 715 $	30 910 $	25 685 $
Matériel informatique	139 952	123 155	16 797	12 498 $
Améliorations locatives	176 809	158 206	18 603	26 252 $
	447 386 $	381 076 $	66 310 $	64 435 $

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

6. ENGAGEMENTS

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	330 647 $
2022	280 190
2023	127 021
2024	11 840
2025	335
	750 033 $

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 $ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2020, la facilité était inutilisée (2019 - 0 $).

8. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujetti à des restrictions externes sur les besoins en capital. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 3 385 515 $ (2019 – 3 175 773 $) sont assujettis à des restrictions internes à l'égard du capital.

9. PROJETS SPÉCIAUX ET PROMOTIONS SPÉCIALES

Les charges liées aux projets spéciaux renvoient à des projets spéciaux ponctuels. Les charges liées aux promotions spéciales renvoient aux dépenses pour des activités de promotion et de commercialisation qui s'ajoutent aux autres dépenses pour ces activités engagées dans le cours normal de l'exploitation, utilisant des fonds réservés découlant de dommages-intérêts.

10. CHARGES LIÉES À PENSEZ DINDON MC

Les dépenses de la campagne Pensez Dindon MC comprennent les frais de commercialisation et autres frais administratifs liés à la promotion et à la consommation de viande de dinde au Canada.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les placements, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les remises gouvernementales. La valeur comptable de ces instruments se rapproche de leur juste valeur en raison de leur liquidité immédiate ou à court terme.

La direction est d'avis que l'Office n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de change, de liquidité ou de crédit découlant de ses instruments financiers.

La direction estime que l'exposition aux risques ci-dessus n'a pas changé au cours de la dernière année.

12. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'épidémie d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale. Le plein impact de la pandémie continue d'évoluer à la date du présent rapport et la direction surveille les répercussions sur la situation financière de l'Office, ses liquidités, ses fournisseurs, ses employés et le secteur en général.

13. RÉGLAGE DE LA PÉRIODE PRÉALABLE

Les chiffres comparatifs ont été retraités rétroactivement pour refléter la taxe de vente à recevoir sur les prélèvements à la production et à la commercialisation qui n'étaient pas enregistrés auparavant. Par conséquent, les comptes débiteurs et les remises gouvernementales au 31 décembre 2019 ont été augmentés de 66 210 $.

Les changements n'affectent pas les revenus de l'année précédente ni les soldes des fonds.

10

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	*2019*
Autres frais d'administration		
Amortissement	18 575 $	21 780 $
Audit	15 700	24 600
Projets contractuels et conseils externes	111 534	89 539
Assurance	7 739	8 736
Services juridiques et comptables	19 055	27 451
Locations et fournitures de bureau	65 149	70 722
Soins du troupeau de volailles	22 083	65 336
Frais postaux et service de messagerie	1 210	6 350
Loyer, impôts fonciers et services publics	191 628	182 284
Frais divers d'administration	757	722
Téléphone	14 282	15 514
Consultations relatives au commerce	23 488	42 358
Services de traduction et d'interprétation	103 358	107 970
	594 558	663 362
Rémunération des administrateurs et du personnel		
Jetons de présence	141 342	154 025
Avantages sociaux des employés	179 820	209 445
Salaires du personnel	982 686	1 109 798
	1 303 848	1 473 268
Frais des administrateurs et du personnel		
Frais des administrateurs, suppléants et directeurs	54 485	372 208
Salles de réunion	2 725	84 560
Frais du personnel	60 545	186 297
Assurance voyage	1 076	1 078
	118 831	644 143
	2 017 237 $	2 780 773 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers

11

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 2- FRAIS DE COMMERCIALISATION

POUR L'EXCERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	2020	*2019*
Programmes provinciaux de commercialisation		
Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation pour ÉDC	400 000 $	400 001 $
Developpement de marchés		
Conseil de recherches avicoles du Canada	46 666	46 666
Études de marché	61 192	60 085
Recherches sur le dindon	100 500	90 750
	208 358	197 501
Relations publiques et communications		
Marketing et communications	155 911	374 792
Cotisations	86 931	83 956
Commercialisation nationale et promotions	6 320	16 076
Abonnements	6 167	7 638
	255 329	482 462
	863 687 $	1 079 964 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA
WWW.LESELEVEURSDEDINDONDUCANADA.CA

COMMENT
NOUS CONTACTER

7145, avenue West Credit, Bâtiment 1,
bureau 202, Mississauga (Ontario) L5N 6J7

Tél. : 905-812-3140
Téléc. : 905-812-9326

Copyright © 2021